Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212200943-20260212-DELIB2026_002-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LANCIEUX
Côtes d'Armor

Date de convocation	Nombre de conseillers
07/02/2026	En exercice : 18
Date d'affichage convocation	Présents : 14
07/02/2026	Procurations : 4
	Votants : 18

VOTE
Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le douzième jour du mois de février, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en présence du public, au nombre prescrit par la loi, dans la Salle d'Honneur de la Mairie sous la présidence de Mme Delphine BRIAND, Maire.
Présents : Delphine BRIAND, François GRANIER, Patrick BRIAND, Laura LECOLLINET, Michel AUSSANT, Michel-Eric EHRLICH, Catherine GOUILOU, Marie-Hélène JANIN, Josy LE SAUX, Caroline PARIS de BOLLARDIERE, Anne-Sophie CHALMEL, Françoise CHAPLET, Marianne DAIGNAN, François JEUDY.
Représentés : Sylvie BAGOT donne procuration à Patrick BRIAND, Thierry CHAPLAIN donne procuration à Josy LE SAUX, David LY SUNNARAM donne procuration à Laura LECOLLINET, Christian ROMONT donne procuration à Michel AUSSANT.
Secrétaire : Laura LECOLLINET

Délibération n° 2026-002

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 décembre 2025

Après relecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le procès-verbal du conseil municipal du 11 décembre 2025.**

Laura LECOLLINET, secrétaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Delphine BRIAND, Maire

MAIRIE de LANCIEUX 22770 (CA...

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie le 03/03/2026
et de la transmission au représentant de l'Etat le 03/03/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.